



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

COMMUNIQUÉ

Ottawa ne doit pas se laisser distraire et aller de l'avant avec l'étude du projet de loi C-10 sur la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion

Montréal, le 17 mai 2021. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) réitère son appui au projet de loi C-10 sur la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion. Bien qu'imparfait, ce projet de loi constitue la première action concrète visant l'encadrement des médias qui diffusent en ligne. Le Parlement doit travailler à l'améliorer afin de mettre en place des mesures essentielles pour l'avenir de la radiodiffusion, des emplois de ce secteur important de notre économie et de notre vie culturelle.

« Il est déplorable que l'étude du *Comité du patrimoine canadien de la Chambre des communes sur le projet de loi C-10* soit paralysée depuis plus de deux semaines. La FTQ exhorte toutes les formations politiques à travailler de concert à l'amélioration de ce projet de loi primordial pour la radiodiffusion au Canada », déclare le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc.

« Pour la FTQ, la liberté d'expression des citoyens et citoyennes est non négociable, tout comme la place de la langue française dans les contenus offerts en ligne. Nous prendrons toutes les mesures à notre disposition pour que cette liberté soit garantie. Toutefois, plusieurs autres éléments du projet de loi C-10 sont d'une importance capitale pour le mouvement syndical et doivent faire l'objet d'une attention tout aussi soutenue de la part des législateurs », ajoute Denis Bolduc.

Une meilleure radiodiffusion signifie :

- Maintenir la souveraineté culturelle et médiatique canadienne ;
- Permettre à nos médias et à nos entreprises de distribution de continuer à produire et à diffuser de l'information et des émissions qui nous ressemblent, dans un environnement concurrentiel équitable ;
- Soumettre les grandes entreprises en ligne étrangères (Netflix, Disney +, Amazon Prime, etc.) qui évoluent dans le marché canadien aux mêmes règles auxquelles les entreprises canadiennes de ce secteur sont soumises;
- S'assurer qu'aucune mesure ou recours ne permette de contourner cette réglementation.

« L'urgence d'agir pour nos industries culturelles et médiatiques nécessite une action coordonnée de la part de tous les partis politiques sur la scène fédérale. Cette mise à jour des règles du jeu doit être faite avant la fin de la session parlementaire afin de permettre une croissance de l'économie créative, le maintien ou l'augmentation du nombre d'emplois reliés à la culture et aux médias incluant la production et la distribution de contenu culturel canadien, et ce, tant à la radio, à la télé qu'en ligne », conclut le secrétaire général.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

– 30 –

Source : FTQ

Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809, jlaverdiere@ftq.qc.ca